

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET EAU POTABLE M49

Numéro SIRET : 20003482500147
Poste comptable : SGC GUERET

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : EAU POTABLE

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	36

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 335 860,00	5 335 860,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 335 860,00	5 335 860,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 729 080,00	2 729 080,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 729 080,00	2 729 080,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 064 940,00	8 064 940,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

RECUEIL DES ORDRES DE PAYSAN - AU POTABLE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 076 287,64	0,00	4 099 183,00	4 099 183,00	4 099 183,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	725 117,71	0,00	580 170,00	580 170,00	580 170,00
014	Atténuations de produits	349 076,00	0,00	515 600,00	515 600,00	515 600,00
65	Autres charges de gestion courante	19 463,98	0,00	30 438,00	30 438,00	30 438,00
Total des dépenses de gestion des services		5 169 945,33	0,00	5 225 391,00	5 225 391,00	5 225 391,00
66	Charges financières	42 798,84	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
67	Charges spécifiques	381 656,73	0,00	72 469,00	72 469,00	72 469,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	53 279,16		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 647 680,06	0,00	5 335 860,00	5 335 860,00	5 335 860,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	608 554,62		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	800 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 408 554,62		0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 056 234,68	0,00	5 335 860,00	5 335 860,00	5 335 860,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 335 860,00
--	--------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 069 764,00	0,00	5 275 860,00	5 275 860,00	5 275 860,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 069 764,00	0,00	5 335 860,00	5 335 860,00	5 335 860,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	4 528,68		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 074 292,68	0,00	5 335 860,00	5 335 860,00	5 335 860,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	120 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		120 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 194 292,68	0,00	5 335 860,00	5 335 860,00	5 335 860,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 335 860,00
--	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	177 292,79	0,00	2 030,00	2 030,00	2 030,00
21	Immobilisations corporelles	1 933,10	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	92 891,39	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 104 234,00	0,00	2 525 050,00	2 525 050,00	2 525 050,00
	Total des dépenses d'équipement	4 376 351,28	0,00	2 527 080,00	2 527 080,00	2 527 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	198 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	674 267,29	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 050 618,57	0,00	2 729 080,00	2 729 080,00	2 729 080,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	120 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	120 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	5 170 618,57	0,00	2 729 080,00	2 729 080,00	2 729 080,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 729 080,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 270 486,24	0,00	1 729 080,00	1 729 080,00	1 729 080,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 270 486,24	0,00	2 729 080,00	2 729 080,00	2 729 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 270 486,24	0,00	2 729 080,00	2 729 080,00	2 729 080,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	608 554,62		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 408 554,62		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	5 679 040,86	0,00	2 729 080,00	2 729 080,00	2 729 080,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 729 080,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.(Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

ERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 099 183,00		4 099 183,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	580 170,00		580 170,00
014	Atténuations de produits	515 600,00		515 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 438,00		30 438,00
66	Charges financières	38 000,00	0,00	38 000,00
67	Charges spécifiques	72 469,00	0,00	72 469,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 335 860,00	0,00	5 335 860,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 335 860,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	202 000,00	0,00	202 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 525 050,00		2 525 050,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 030,00	0,00	2 030,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 729 080,00	0,00	2 729 080,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 729 080,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

EAU POTABLE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 275 860,00		5 275 860,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 335 860,00	0,00	5 335 860,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 335 860,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 729 080,00	0,00	1 729 080,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 729 080,00	0,00	2 729 080,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 729 080,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

ERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D’EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 076 287,64	4 099 183,00	4 099 183,00
604	Achats d'études, prestations de services	8 000,00	5 000,00	5 000,00
605	Achats d'eau	610 000,00	340 000,00	340 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	248 811,72	254 200,00	254 200,00
6062	Produits de traitement	59 100,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	30 860,00	29 800,00	29 800,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	16 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6071	Compteurs	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6078	Autres marchandises	341 580,00	218 730,00	218 730,00
611	Sous-traitance générale	1 952 322,63	2 372 850,00	2 372 850,00
6132	Locations immobilières	44 616,00	40 000,00	40 000,00
6135	Locations mobilières	25 100,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 500,00	1 700,00	1 700,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	39 400,00	37 500,00	37 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	24 100,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	18 500,00	5 500,00	5 500,00
6161	Multirisques	8 000,00	4 600,00	4 600,00
617	Etudes et recherches	23 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	80 350,00	92 400,00	92 400,00
6226	Honoraires	125,00	100,00	100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Echantillons	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 360,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	800,00	800,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	17 314,00	12 843,00	12 843,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	94 806,29	72 000,00	72 000,00
63512	Taxes foncières	1 942,00	10 000,00	10 000,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	64 000,00	75 000,00	75 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	75 660,00	75 660,00
6378	Autres taxes et redevances	295 000,00	320 000,00	320 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	725 117,71	580 170,00	580 170,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	235 805,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	51 662,71	27 000,00	27 000,00
6331	Versement de mobilité	1 670,00	2 060,00	2 060,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 520,00	1 870,00	1 870,00
6411	Salaires, appointements, commissions	304 890,00	387 880,00	387 880,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	92 520,00	108 095,00	108 095,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 340,00	13 370,00	13 370,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	24 060,00	39 395,00	39 395,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	650,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits (7)	349 076,00	515 600,00	515 600,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	349 076,00	50 000,00	50 000,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0,00	465 600,00	465 600,00
65	Autres charges de gestion courante	19 463,98	30 438,00	30 438,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	14 732,84	29 932,00	29 932,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 969,64	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 755,50	500,00	500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	6,00	6,00	6,00

Dé (1)		Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)				
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		5 169 945,33	5 225 391,00	5 225 391,00
66	Charges financières (b) (8)	42 798,84	38 000,00	38 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 000,00	38 000,00	38 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 201,16	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	381 656,73	72 469,00	72 469,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	301 656,73	2 469,00	2 469,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	80 000,00	70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	53 279,16	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	53 279,16	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		5 647 680,06	5 335 860,00	5 335 860,00
023	Virement à la section d'investissement	608 554,62	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	800 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 408 554,62	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 408 554,62	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 056 234,68	5 335 860,00	5 335 860,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 335 860,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-14 716,03
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 069 764,00	5 275 860,00	5 275 860,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 275 000,00	3 551 660,00	3 551 660,00
70118	Autres ventes d'eau	193 000,00	200 000,00	200 000,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	350 000,00	465 000,00	465 000,00
70128	Autres taxes et redevances	291 000,00	320 000,00	320 000,00
7064	Locations de compteurs	600 000,00	429 200,00	429 200,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00	40 000,00	40 000,00
7078	Autres marchandises	330 764,00	270 000,00	270 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres	0,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		5 069 764,00	5 335 860,00	5 335 860,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	4 528,68	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	4 528,68	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		5 074 292,68	5 335 860,00	5 335 860,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	120 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	120 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		120 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 194 292,68	5 335 860,00	5 335 860,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 335 860,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	177 292,79	2 030,00	2 030,00
2031	Frais d'études	172 485,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 500,00	2 030,00	2 030,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 307,79	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 933,10	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 933,10	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	92 891,39	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	92 891,39	0,00	0,00
231007	Opération d'équipement n° 231007 (5)	112 999,00	28 000,00	28 000,00
231008	Opération d'équipement n° 231008 (5)	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
231009	Opération d'équipement n° 231009 (5)	2 491 235,00	1 497 050,00	1 497 050,00
Total des dépenses d'équipement		4 376 351,28	2 527 080,00	2 527 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	198 000,00	202 000,00	202 000,00
1641	Emprunts en euros	198 000,00	202 000,00	202 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		674 267,29	202 000,00	202 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 050 618,57	2 729 080,00	2 729 080,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	120 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	120 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	120 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		120 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 170 618,57	2 729 080,00	2 729 080,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 729 080,00
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 270 486,24	1 729 080,00	1 729 080,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 713 351,89	1 729 080,00	1 729 080,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	435 558,31	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	20 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	101 576,04	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 270 486,24	2 729 080,00	2 729 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 270 486,24	2 729 080,00	2 729 080,00
021	Virement de la section d'exploitation	608 554,62	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	800 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 408 554,62	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 408 554,62	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 679 040,86	2 729 080,00	2 729 080,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 729 080,00
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231007 (1)
 LIBELLE : ACQUISITION NOUVELLE BUDGET EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		149 391,67	a 0,00	28 000,00	b 28 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	45 106,29	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	2 205,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	42 900,83	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 285,38	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	10 881,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	12 134,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	49 586,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 404,09	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2184	Mobilier	5 123,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 155,83	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 000,00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

II – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231008 (1)

LIBELLE : OPERATION DE RENOUVELLEMENT BUDGET EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 076 650,01	a 0,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 046 500,01	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 046 500,01	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000 000,00
--	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

II – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231009 (1)

LIBELLE : OPERATION STRUCTURANTES BUDGET EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 116 829,24	a 0,00	1 497 050,00	b 1 497 050,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	881 178,52	0,00	1 497 050,00	1 497 050,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	645 111,96	0,00	1 497 050,00	1 497 050,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	236 066,56	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	228 590,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	90 220,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	138 370,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 497 050,00
--	---------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
AVANCE DU BUDGET PRINCIPAL	23/10/2025	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
LT-9625871038	10/02/2025	200 000,00	200 000,00	939,80	0,00	200 000,00
LT-9625871195	07/07/2025	500 000,00	450 000,00	2 860,58	0,00	450 000,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		1 000 000,00	950 000,00	3 800,38	0,00	950 000,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 981 214,48									
1641 Emprunts en euros (total)					1 981 214,48									
1130296	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/01/2009	01/01/2022	01/02/2022	151 910,83	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
210524	CREDIT AGRICOLE	15/07/2009	01/01/2020	30/03/2020	30 355,56	V	(Euribor 3M + 3.25) + Cap 1.903 sur Euribor 3M	2,860	2,890	EUR	T	P	O	A-1
4334615	CREDIT AGRICOLE	17/01/2023	01/02/2023	01/04/2023	81 493,47	F	Taux fixe à 3.17 %	3,170	3,210	EUR	T	C	O	A-1
5412199	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2019	01/01/2022	25/02/2022	52 500,00	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	1,860	EUR	T	C	O	A-1
6860520	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2005	01/01/2022	25/01/2022	46 125,27	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,730	EUR	T	P	O	A-1
7050601	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2006	01/01/2022	25/01/2022	83 126,24	F	Taux fixe à 4.19 %	4,190	4,260	EUR	T	P	O	A-1
7103776	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2006	01/01/2022	25/03/2022	53 503,28	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,990	EUR	T	P	O	A-1
7168612	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2007	01/01/2021	25/11/2021	368 800,19	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	P	O	A-1
74880802	CREDIT AGRICOLE	22/12/2005	01/01/2022	23/03/2022	72 986,24	V	(Euribor 3M + 0.801) + Cap 4.481 sur Euribor 3M	0,230	0,230	EUR	T	P	O	A-1
7566632	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2009	01/01/2022	25/11/2022	67 181,82	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
7632607	CAISSE D'EPARGNE	23/04/2009	01/01/2022	02/01/2022	347 336,87	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1
8209253	CAISSE D'EPARGNE	06/08/2012	01/01/2022	25/02/2022	60 894,71	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON539466	BANQUE POSTALE	22/12/2021	07/01/2022	01/03/2022	565 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,720	EUR	M	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 981 214,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 214 146,30					200 578,41	35 838,90	0,00	11 398,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 214 146,30					200 578,41	35 838,90	0,00	11 398,39
1130296	N	0,00	A-1	82 581,54	3,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	19 311,54	3 691,39	0,00	2 584,63
210524	N	0,00	A-1	13 104,22	3,75	V	(Euribor 3M + 3.25) + Cap 1.903 sur Euribor 3M	5,250	3 252,28	613,08	0,00	0,00
4334615	N	0,00	A-1	65 175,33	12,00	F	Taux fixe à 3.17 %	3,210	5 432,88	2 045,15	0,00	478,99
5412199	N	0,00	A-1	40 500,00	13,40	F	Taux fixe à 1.85 %	1,860	3 000,00	728,44	0,00	67,45
6860520	N	0,00	A-1	7 826,94	0,57	F	Taux fixe à 3.68 %	3,730	7 826,94	144,42	0,00	0,00
7050601	N	0,00	A-1	18 046,69	0,82	F	Taux fixe à 4.19 %	4,260	18 046,69	475,59	0,00	0,00
7103776	N	0,00	A-1	15 750,41	1,48	F	Taux fixe à 3.93 %	3,990	10 397,67	467,01	0,00	2,92
7168612	N	0,00	A-1	238 280,65	6,90	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	29 722,98	10 698,80	0,00	910,41
74880802	N	0,00	A-1	43 010,12	4,98	V	(Euribor 3M + 0.801) + Cap 4.481 sur Euribor 3M	2,800	8 125,98	1 126,29	0,00	19,63
7566632	N	0,00	A-1	36 807,69	3,90	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	8 549,95	1 810,94	0,00	135,17
7632607	N	0,00	A-1	189 543,70	3,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	44 179,54	8 889,60	0,00	6 798,64

Emprunts et dettes au 01/01/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
8209253	N	0,00	A-1	42 907,95	7,15	F	Taux fixe à 4.85 %	4,940	5 065,28	1 989,84	0,00	178,44
MON539466	N	0,00	A-1	420 611,06	11,08	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	37 666,68	3 158,35	0,00	222,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 214 146,30					200 578,41	35 838,90	0,00	11 398,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

omptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 214 146,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l’instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	1	2023-01-01
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 10	60	01/01/2022
L	FRAIS D'ETUDES - dure 2	2	01/01/2023
L	FRAIS D'ETUDES - dure 5	5	01/01/2023
L	FRAIS D'INSERTION - durée 5	5	01/01/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES - durée 5	5	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL - dure 5	5	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 3	3	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 5	5	01/01/2023
L	AUTRES TERRAINS - dure 0	0	01/01/2023
L	TERRAINS NUS - dure 0	0	01/01/2023
L	TERRAINS NUS - dure 25	25	01/01/2023
L	AUTRES TERRAINS - dure 40	40	01/01/2023
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION - dure 40	40	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 0	0	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 1	1	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 11	11	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 13	13	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 15	15	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 16	16	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 19	19	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 2	2	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 20	20	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 23	23	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 25	25	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 26	26	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 28	28	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 3	3	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 30	30	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 31	31	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 32	32	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 35	35	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 36	36	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 38	38	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 4	4	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 40	40	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 41	41	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 48	48	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 49	49	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 5	5	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 50	50	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 52	52	01/01/2023

		AUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 55	55	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 56	56	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 6	6	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 64	64	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 65	65	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 7	7	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 74	74	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 8	8	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 81	81	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 83	83	01/01/2023
	L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 98	98	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 15	15	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 20	20	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 25	25	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 3	3	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 30	30	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 40	40	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 5	5	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 50	50	01/01/2023
	L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 55	55	01/01/2023
	L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 10	10	01/01/2023
	L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - dure 5	5	01/01/2023
	L	AUTRES - dure 10	10	01/01/2023
	L	AUTRES - dure 2	2	01/01/2023
	L	AUTRES - dure 5	5	01/01/2023
	L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 5	5	01/01/2023
	L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 6	6	01/01/2023
	L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 8	8	01/01/2023
	L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - dure 5	5	01/01/2023
	L	MOBILIER - dure 15	15	01/01/2023
	L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - dure 1	1	01/01/2023
	L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - dure 6	6	01/01/2023
	L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TE - dure 0	0	01/01/2023

EAU POTABLE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	202 000,00	202 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-202 000,00	-202 000,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		202 000,00	I 202 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		202 000,00	202 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	202 000,00	202 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P_EAUACQUI/2023 PROGRAMME ACQUISITION NOUVELLE EAU POTABLE	177 392,00	0,00	177 392,00	149 392,00	28 000,00	0,00
P-EARENOUV/2023 PROGRAMME RENOUVELLEMENT BUDGET EAU	4 014 376,00	0,00	4 014 376,00	3 014 376,00	1 000 000,00	0,00
P_EASTRUCT/2023 PROGRAMME STRUCTURANT BUDGET EAU	2 676 153,00	0,00	2 676 153,00	1 179 103,00	1 497 050,00	0,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		9,00	1,00	10,00	0,00	9,00	9,00
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		9,00	1,00	10,00	0,00	9,00	9,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	1,00	10,00	0,00	9,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				211 522,08		
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		0,00	A	CDI
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		28 200,00	A	CDI
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		33 608,40	A	CDI
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		40 348,80	A	CDI
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		34 912,80	A	CDI
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		25 908,00	A	CDI
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		19 744,08	A	CDI
CONVENTION COLLECTIVE EAU ET ASST		OTR		28 800,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				211 522,08		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.



Reçu en préfecture le : 17/02/2026
Publié le : 17/02/2026
Par : CORREIA Eric
Document certifié conforme à l'original
<http://publiact.fr/documentPublic/900684>

rée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU GRAND GUERET. Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
- PROPOSITION ADHESION CC ULTERIEUR	MEDIATION EAU			1 000,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 55
 Nombre de membres présents : 35
 Nombre de suffrages exprimés : 46
 VOTES :
 Pour : 46
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/02/2026

Présenté par LE PRESIDENT,
 A SIEGE AGGLOMERATION GRAND GUERET le 12/02/2026
 LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session
 A SIEGE AGGLOMERATION GRAND GUERET, le 12/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

AUCOUTURIER ALEX	
AUGER PIERRE	
BAILLIET TERRY	
BARBAIRE JEAN-LUC	
BARNAUD FRANCOIS	
BAYOL PHILIPPE	
BIDAN XAVIER	
BODEAU ERIC	
BOULANGER OLIVIA	
BOURDIER SYLVIE	
BRIGNOLI JEAN-PAUL	
BRUNATI GILLES	
CHENIER LUCETTE	
CLEDIERE ALAIN	
COMMERGNAT CORINNE	
CONTARIN JEAN-BAPTISTE	
CORREIA ERIC	
DALOT MARIE-FRANCE	
DUPEUX VIVIANE	
ELIE MICHELE	



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FERREIRA DE MATOS VERONIQUE	
FOURNIER MARIE-FRANCOISE	
GARGADENNEC ERWAN	
GEOFFRE MARY-LINE	
GODARD PATRICIA	
GUERIDE PATRICK	
LAVAUD CHRISTOPHE	
LAVERDAN-CHIOZZINI ELISABETH	
LECLERE HENRI	
LEFEVRE BERNARD	
MARRACHELLI CHRISTINE	
MARTIAL JEAN-LUC	
MORY CLAIRE	
OTT FRANCOISE	
PINGAUD LUDOVIC	
PONSARD PHILIPPE	
ROUCHON GUY	
ROUGEOT PATRICK	
SAUVAGE MICHEL	
TONDUF CORINNE	
VALENT-GIRAUD FABIENNE	
VALLES FRANCOIS	
VELGHE JACQUES	
VIENNOIS GUILLAUME	
VINZANT NATHALIE	
ZAPATA ANNIE	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	